

RDCongo/A la veille de l'ouverture du dépôt des candidatures en vue de la présidentielle L'heure de vérité a sonné pour Kabila, Bemba et Katumbi

AFP
Kinshasa/RDCongo

Les trois hommes vont devoir dévoiler leurs intentions par rapport au scrutin de la fin de l'année.

PARTIRA, partira pas ? Rentreront, rentreront pas ? C'est l'heure de vérité en République démocratique du Congo pour le président Joseph Kabila et deux témoins en exil, Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, avec l'ouverture mercredi du dépôt des candidatures à l'élection présidentielle prévue le 23 décembre. Le plus grand pays d'Afrique sub-saharienne (2,3 millions de km²), qui n'a jamais connu de transition démocratique, aborde jusqu'au 8 août une étape cruciale de son processus électoral, sous le regard de ses voisins africains et partenaires étrangers (l'Onu, les États-Unis, l'Union européenne...).

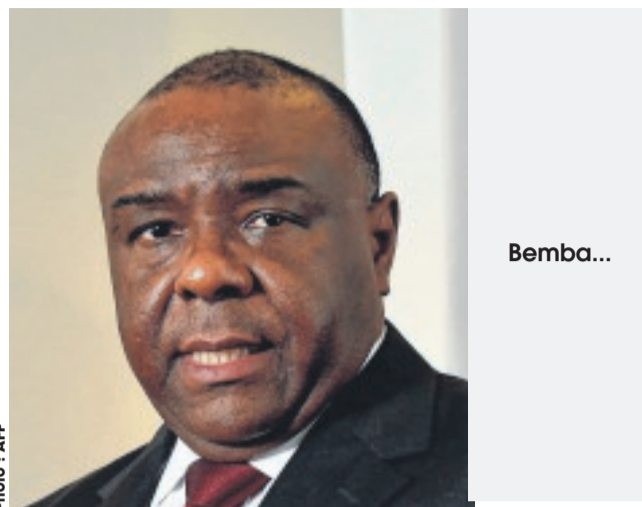
Tout juste acquitté en appel par la Cour pénale internationale après dix ans de prison à La Haye, l'ex-chef de guerre Jean-Pierre Bemba annonce son retour le 1er août pour déposer son dossier de candidature.

"Je compte arriver à Kinshasa dans la matinée dans un avion privé. Des dispositions sont prises de notre côté pour éviter des débordements. Je serai très heureux de retrouver mes militants", a déclaré l'ancien vice-président de la RDC au cours d'une conférence de presse à Bruxelles, sa première apparition publique depuis sa remise en liberté provisoire et conditionnelle.

"Mon retour n'est pas une vengeance, (je suis) sans idée de rancune, de vengeance, sans amertume", a ajouté M. Bemba, qui avait quitté Kinshasa début



Kabila.



Bemba...



Katumbi : le temps pour chacun d'abattre définitivement ses cartes est arrivé.

2007 après des combats entre sa milice et l'armée du président Joseph Kabila dans les rues de Kinshasa. A partir de demain, tous les yeux se tournent vers Joseph Kabila, qui jure son total respect pour la Constitution sans dire formellement qu'il quittera le pouvoir.

Selon une lecture littérale de la Constitution qu'il a lui-même promulguée, Kabila, élu en 2006 et réélu en 2011, ne peut pas se présenter à un troisième mandat.

Il est même hors mandat depuis la fin de son second quinquennat le 20 décembre 2016. La source de son pouvoir se trouve dans une disposition qui lui permet de rester "en fonction jusqu'à l'installation effective d'un successeur élu" et un accord politique du 31 décembre 2016.

Toujours le plus jeune président du continent à 47 ans, Kabila n'a pas désigné de dauphin, ce qui nourrit les suspicions de ses adversaires.

Un très proche du président s'énerve : "Depuis 2006, le président Kabila a toujours été le dernier à déposer sa candidature. La stratégie sera la même pour son dauphin. Le président le prendra par la main et l'accompagnera au bureau de la commission élec-

torale. Tout le monde constatera qu'il s'agit d'une autre personne et non de Kabila".

Et pourtant. Depuis des semaines, de hauts cadres de la majorité présidentielle reprennent à leur compte la thèse d'un juriste, Cyrus Mirindi, selon qui "le compteur (du nombre de mandats présidentiels) a été remis à zéro après la réforme constitutionnelle de 2011". Cette réforme avait modifié le mode de scrutin, en passant de deux à un tour.

Particulièrement vigilante et très influente, l'Eglise catholique a prévu trois jours de mobilisation du 12 au 14 août si le président Kabila se représentait.

"FARCES JUDICIAIRES".

En Belgique également se trouve un autre candidat et opposant déclaré, Moïse Katumbi, ex-proche de Kabila passé dans l'opposition en 2015 et en exil depuis mi-2016.

M. Katumbi a de nouveau annoncé son retour "dans les tout prochains jours" pour déposer son dossier de candidature avant le 8 août, par la voix d'un de ses proches.

Son avocat français Eric Dupond-Moretti assure avoir démonté les "farces judiciaires" qui empêchent son retour (condamnation dans une affaire de spoliation immobilière, procès pour recrutement présumé de mercenaires, détention de la nationalité italienne alors que la nationalité congolaise est exclusive).

"Il n'y a strictement aucun risque sur le terrain du droit. S'il y a arrestation, elle sera purement arbitraire", a prévenu l'avocat. Des proches de MM. Bemba et Katumbi ont déclaré lundi avec trois autres leaders de l'opposition qu'ils ne boycotteraient pas l'élection, mais qu'ils demandaient des préalables : retrait de Kabila, de la "machine à voter", et d'une dizaine de millions d'inscrits litigieux sur les listes électorales.

La publication provisoire des candidats est prévue le 24 août, avant la liste définitive le 19 septembre.

Le temps pour la commission électorale de vérifier si les candidats réunissent toutes les conditions, et qu'ils ont bien versé leur caution de 100 000 dollars (environ 57,7 millions de francs). Des recours sont possibles devant la Cour constitutionnelle, où Kabila a nommé deux proches récemment parmi les neuf juges.

A l'approche de ces échéances, l'exécutif a aussi annoncé des nominations à la tête de l'armée, avec changement de chef d'état-major et promotion de deux officiers inscrits sur une liste noire américaine pour "des actions qui ont sapé le processus démocratique en RDC".

L'Afrique en bref

• Côte d'Ivoire/Politique. L'opposition étrille la coalition au pouvoir

La "crise" au sein de la coalition au pouvoir en Côte d'Ivoire est le "témoignage de la faillite d'une politique", a estimé hier l'opposition ivoirienne, qui envisage un rapprochement avec le PDCI, l'un des deux grands partis de la coalition.

Guinée équatoriale/Dialogue. Le refus de deux partis d'opposition

Deux partis d'opposition - Convergence pour la démocratie sociale (CPDS) et Union du centre droit (UCD) - ont refusé lundi de signer le document marquant la fin du "dialogue national" en Guinée équatoriale, invoquant notamment le non-respect d'une amnistie pour les opposants.

Libye/Attaque. Deux morts dans l'est

Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées hier dans une attaque contre un poste de police dans l'est de la Libye, selon des sources hospitalière et sécuritaire.

Mali/Violences. Tirs d'obus sur l'aéroport de Sévaré

Deux obus de mortier ont été tirés dans la nuit de lundi à hier sur l'aéroport de Sévaré, dans le centre du Mali, lors d'une attaque jihadiste présumée qui n'a pas fait de victime, a appris l'AFP hier de sources de sécurité et administrative.

Niger/Justice. Prison avec sursis contre des figures de la société civile

La justice nigérienne a condamné hier à trois mois de prison avec sursis quatre figures majeures de la société civile détenues depuis mars, après une manifestation interdite, a rapporté un de leurs avocats.

Nigeria/Jihadistes. Boko Haram : Shekau apparaît dans une vidéo



Le leader du groupe jihadiste nigérian Boko Haram, Abubakar Shekau, est apparu dans une vidéo pour la première fois depuis plusieurs mois, alors que des rumeurs le disaient malade et évoquaient sa succession.

Nigeria/Politique

Quinze sénateurs font défection du parti au pouvoir

AFP
Abuja/Nigeria

Parmi eux, le président de l'institution, en personne, Bukola Saraki. Il s'agit d'une nouvelle illustration des graves dissensions au sein de l'APC, à un peu plus de six mois de la présidentielle.

QUINZE sénateurs nigériens ont fait défection du parti au pouvoir du président Muhammadu Buhari, confronté à de graves dissensions internes à un peu plus de six mois de la présidentielle, a annoncé hier le

président du Sénat Bukola Saraki.

"Plus de 15 personnes ont levé le camp, ont fait défection" du Congrès des progressistes (APC) pour rejoindre le principal parti d'opposition, le Parti démocratique populaire (PDP), a annoncé M. Saraki lors de la dernière séance plénière du Sénat avant les vacances parlementaires.

La liste des sénateurs ayant rejoint l'opposition inclut Rabiu Kwankwaso, un ancien gouverneur de l'Etat de Kano très influent, qui a été pressenti comme un candidat potentiel pour l'élection présidentielle

prévue en février 2019.

Les rumeurs de défections massives couraient depuis des semaines, l'APC étant traversé par d'importantes dissensions, qui ont abouti à la création début juillet d'un mouvement contestataire au sein du parti, l'APC réformé (rAPC).

M. Saraki, dont les divergences avec le président Buhari sont notoires bien qu'il soit toujours officiellement membre de l'APC, est soupçonné d'être à l'origine du rAPC et des ralliements massifs à l'opposition.

La Cour suprême du Nigeria a levé récemment des

accusations de corruption qui pesaient contre M. Saraki, au terme d'une longue bataille judiciaire qu'il a qualifiée de chasse aux sorcières politique.

Mais le président du Sénat était convoqué hier par la police nigérienne, accusé d'avoir commandité une série de braquages de banques dans son fief politique, l'Etat de Kwara, en avril dernier.

Dans un communiqué publié lundi soir, Saraki a dénoncé un "stratagème" pour empêcher les défections imminentes de parlementaires du parti au pouvoir.

Hier matin, les forces de police ont en outre encerclé la résidence du président du Sénat à Abuja, qui a toutefois réussi à rejoindre le siège du Parlement pour diriger la séance plénière.

"Les services de sécurité sont instrumentalisés pour régler des comptes politiques", a commenté à l'AFP Cheta Nwanze, du cabinet de consultance SBM Intelligence, basé à Lagos.

"Les forces de sécurité ont toujours été soumises à la volonté de l'exécutif, mais ce qui vient de se passer témoigne d'une impunité à un niveau jamais vu depuis l'ère militaire".